

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2020044312

Dossier numéro : 2020-12-09/14

Titre

9 DECEMBRE 2020. - Arrêté du Comité de gestion portant fixation du plan de personnel 2021 de l'Office national des Vacances annuelles

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 16-12-2021 inclus.

Source : OFFICE NATIONAL DES VACANCES ANNUELLES

Publication : Moniteur belge du 23-12-2020 page : 93642

Entrée en vigueur : 01-01-2021

Table des matières

Texte

[Abrogé] <DIVERS 2021-12-01/07, art. 5, 002; En vigueur : 01-01-2022>